

A l'école Jeanne d'Arc, les enfants se révèlent, pour grandir en responsabilité. Ils sont acteurs du 21ème siècle, tout en ayant un ancrage local et historique.

C'est une école qui s'engage, avec enthousiasme, grâce à l'ensemble de la communauté.

Le **projet d'établissement** détermine des objectifs prioritaires à mettre en œuvre sur le moyen terme (environ 3 ans).

Il est élaboré par le **Conseil d'Établissement**, c'est-à-dire le chef d'établissement, les enseignants, le personnel, les associations de parents et des parents hors association, la paroisse et les catéchistes.

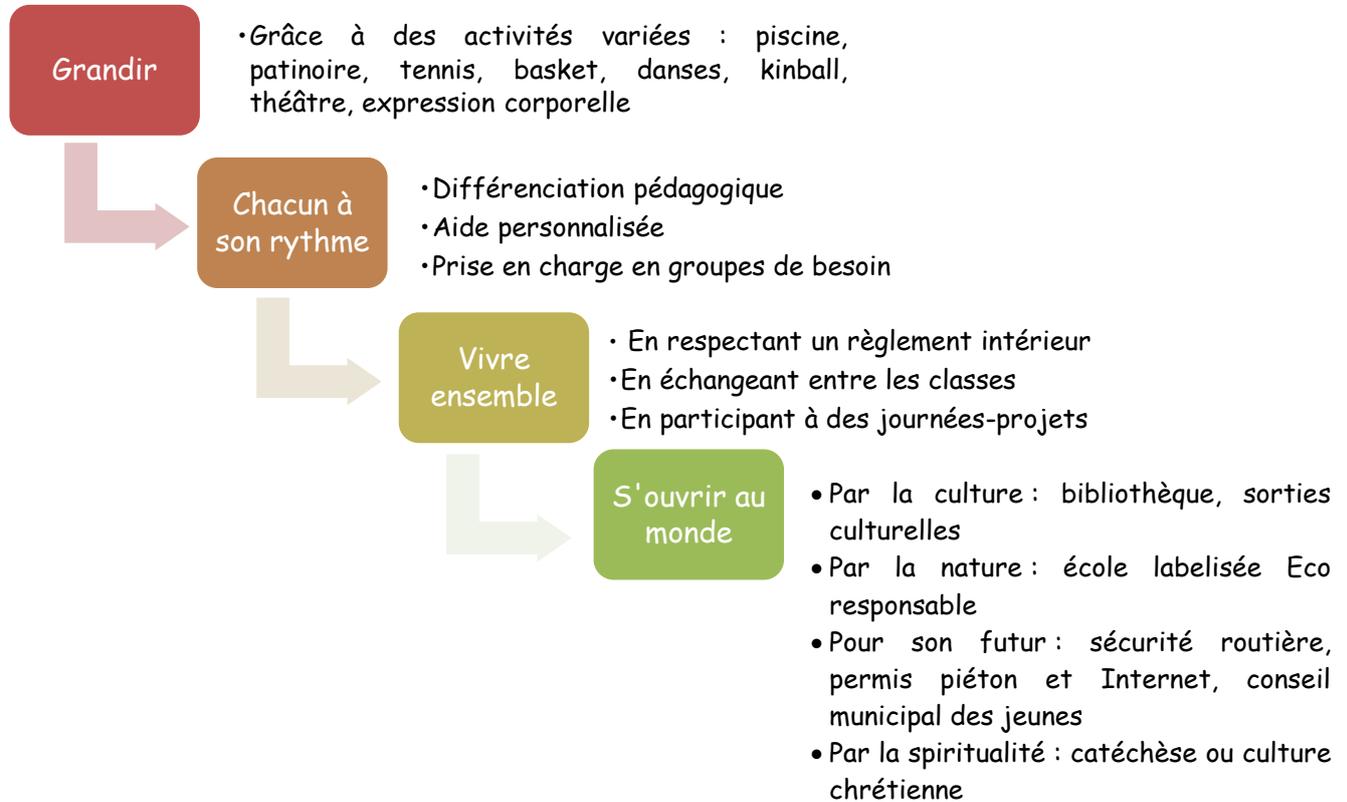
Le projet d'établissement se compose de 3 volets :

- le **volet pédagogique** : il définit les priorités et les stratégies pédagogiques, organise les apprentissages pour viser une meilleure réussite scolaire. Il prend en compte le Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture.
- le **volet éducatif** : il définit les objectifs et organise les activités en réponse aux besoins des élèves en matière éducative.
- le **volet pastoral** : il prend en compte les orientations du diocèse et de la paroisse à partir de 3 dimensions : « vivre », « annoncer », « célébrer ».

Joël MERCERON
Chef d'établissement

Volet éducatif

Le programme d'action qui suit s'inscrit dans le **projet éducatif diocésain**. Ce projet définit quatre axes pour un établissement scolaire catholique : attentif à chaque personne, un lieu d'éducation et de vie, en réseau solidaire, ouvert sur le monde.



Ce volet éducatif met l'accent sur un nouveau regard porté sur la notion de « réussite », en prenant en compte les **Intelligences Multiples**.

Il fait également référence à un règlement intérieur connu de tous et construit avec les élèves avec des limites et des espaces de libertés.

Le label « *Génération écoresponsable* » décerné par Trivalis et le Département de la Vendée nous engage à **former des enfants écocitoyens**, c'est-à-dire des enfants soucieux de protéger l'environnement qui les entoure.

Respectueuse de tous, notre école a pour mission de proposer une ouverture spirituelle aux enfants qu'elle accueille.

Volet pédagogique

Les enseignants de l'école ont pris le temps de réfléchir pour définir des priorités qui seront données à chaque cycle pour les trois années à venir (2019 - 2022).

L'équipe se concentrera sur **un enseignement plus explicite afin de mieux centrer l'apprentissage sur l'élève.**

➤ Deux priorités ont été retenues en maternelle-CP :

<i>Mieux centrer l'apprentissage sur l'élève</i>	<ul style="list-style-type: none">. Manifester l'envie d'apprendre : laisser du temps pour expérimenter, pour jouer. Fixer son attention, se concentrer sur une tâche avec la présentation
<i>Identifier, analyser et corriger ses erreurs avec l'aide de l'adulte</i>	<ul style="list-style-type: none">. Affirmer son autonomie dans l'espace par rapport aux objets et aux personnes

➤ Trois priorités ont été retenues en CE-CM :

<i>L'élève au cœur des apprentissages : implication, mise en projet</i>	<ul style="list-style-type: none">. Présenter son travail à la classe pour valoriser et donner envie : présentations, exposés, comptes-rendus de lecture. Mise en place de l'autoévaluation
<i>Interagir, échanger, coopérer entre élèves</i>	<ul style="list-style-type: none">. Améliorer l'ambiance de classe et respecter le travail de chacun. Mise en place de travaux de groupe. Echanges entre les classes
<i>Prise en compte des élèves à besoin éducatif particulier</i>	<ul style="list-style-type: none">. Tolérance par rapport aux difficultés des uns des autres : s'enrichir de la différence. Apprendre à son rythme et en fonction de ses besoins : aménagement de l'espace, outils à disposition

L'équipe enseignante s'engage progressivement dans les pédagogies alternatives. Le but est que chaque élève soit acteur de ses apprentissages. Chaque enseignant propose dans sa classe d'« **apprendre autrement** » : plans de travail, ateliers d'inspiration Montessori, parcours personnalisés en mathématiques, classe flexible.

Deux fois par an, les élèves se réunissent pour participer à **l'assemblée d'enfants**. Il s'agit d'un temps où les cinq classes vivent des projets fédérateurs.

Volet pastoral

L'école Jeanne d'Arc fait partie de la paroisse Notre-Dame de la Forêt. Elle regroupe les communes de La Mothe Achard, Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle Achard, Landeronde, Martinet, St-Georges de Pointindoux et St-Julien des Landes. Son curé est Olivier Bléneau.

Dans notre école, nous suivons le projet éducatif diocésain. En cela, nous vivons dans la **fraternité**, **l'accueil des différences**, **l'éducation à la paix** et au **pardon**. La pastorale, ce n'est pas seulement de la catéchèse.

A l'heure actuelle, nous proposons des temps d'éveil à la foi aux élèves de maternelle et de CP. Pour les élèves de CE-CM, un parcours de catéchèse ou un parcours de culture chrétienne sont proposés. Ces moments ont lieu un soir par semaine, selon les classes, entre 15h30 et 16h30. Chaque famille est libre de choisir le parcours qu'il souhaite pour son enfant.

Nous organisons également une célébration de Noël, et nous soutenons chaque année une association caritative : Secours Catholique, Vendée Haïti, Les Restos du Cœur...

Pour les 3 années à venir, voici le programme d'action que nous nous donnons :

